

Rencontre sur l'avenir de nos érablières

L'Association des propriétaires de boisés de la Beauce invite les acériculteurs et autres propriétaires intéressés à l'acériculture à une rencontre sur le thème *L'avenir de nos érablières*, avec Monsieur Rock Ouimet ing. f., chercheur à Forêt Québec (ministère des Ressources naturelles et de la Faune), et Monsieur Michel Cloutier ing.f., conseiller à l'Association.

par Michel Roy

L'événement sera présenté à trois reprises; l'entrée est libre. :

- le mardi 3 novembre au Journal à Saint-Joseph;
- le mercredi 4 novembre au Centre Paul VI à Saint-Sébastien et le
- jeudi 5 novembre au Manoir de Lac-Etchemin, à compter de 19 h 00 à chaque soir.

Formé à l'Université Laval, où il a complété son doctorat en 1995, Rock Ouimet est un chercheur émérite rattaché à la Direction de la recherche forestière du MRNF. Il a participé à la réalisation du programme fédéral-provincial de lutte contre le dépérissement en plus de mener des projets de recherche sur la nutrition et la santé des érablières. Depuis 1994, il est en charge du Ré-

seau d'étude et de surveillance des écosystèmes forestiers au Québec et participe à l'étude du cycle biogéochimique des trois bassins versants expérimentaux.

Lors de cette rencontre, Rock Ouimet parlera entre autres de l'état de santé et de l'avenir de nos érablières, ainsi que des solutions qui s'offrent aux acériculteurs pour remédier aux problèmes de leurs érablières.

Service en aménagement des érablières

Ingénieur forestier formé à l'Université Laval, Michel Cloutier a développé une expertise en aménagement des érablières au sein de l'Association des propriétaires de boisés. Il a élaboré les trois



M. Rock Ouimet, ing.f.

formations offertes en ce domaine, soit Aménagement de érablières, Entaillage et Installation de la tubulure.

Monsieur Cloutier parlera des services que l'Association offre aux acériculteurs en matière d'aménagement de leur boisé. C'est d'ailleurs lui qui pilote le nouveau programme de fertilisation qui sera offert sous peu aux propriétaires afin de lutter contre le dépérissement des érablières lié aux pluies acides.